

L'entretien de mi-carrière

Pour qui ?

DRH, équipe de RRH à des fins d'information et de formalisation du support d'entretien.

Managers souhaitant renforcer leur expertise et leurs repères dans la conduite de l'entretien.

Objectifs :

Tout salarié de plus de 45 ans (ayant 2 ans minimum d'ancienneté dans l'entreprise) a droit à cet entretien centré sur la 2° partie de sa carrière, avec son responsable hiérarchique. Cet entretien doit être reconduit tous les 5 ans (accord national sur l'emploi des seniors).



© ioannis kounadeas / Fotolia

Programme :

1. Clarifier les buts de l'entretien de mi-carrière

- Connaître le cadre légal (l'accord senior, les entretiens professionnels...)
- Attentes du collaborateur : quel avenir, quel sens donner à la vie professionnelle, et pourquoi un nouvel élan ??
- Qui doit mener l'entretien (hiérarchique et/ou DRH) et pourquoi ?

2. Constituer ou s'approprier le support d'entretien de mi-carrière

- Eléments légaux et éléments spécifiques à prendre en compte
- Objectivité, factualité dans la mesure des compétences
- La préparation (information, calendrier...) des interlocuteurs à la conduite de l'entretien
- Attitudes et comportements du pilote de l'entretien

3. Mesurer et apprécier les compétences

- Analyse objective et factuelle du cursus professionnel
- Appréciation des savoir-faire et compétences
- Etudes des champs de compétences nécessitant formation et/ou actualisation
- Conduite de l'entretien... assertivité et bienveillance

4. Convenir et élaborer le plan d'action

- Définir le projet et appréhender points forts et points de vigilance
- Mise en valeur des compétences transférables
- De l'éventualité d'un aménagement des conditions d'emploi (horaires, tutorat...)
- Définition du plan d'action et montage du calendrier

Les + pédagogiques :

- Une pédagogie active et rythmée avec travaux en atelier et mises en situation.
- Sensibilisation sur l'importance des dimensions verbales et non verbales.
- Des sketches suivis de débriefing approfondis, visant à appréhender les situations spécifiques, voire difficiles.
- Des échanges d'expérience entre participants pour favoriser le partage de bonnes pratiques.

RESSOURCES HUMAINES